

Juillet 2018

Contexte

À l'aide d'un financement fourni dans le cadre du Fonds Vert municipal de la Fédération canadienne des municipalités, la Ville de Winnipeg (la Ville) a élaboré le processus de création du Plan d'action sur le changement climatique de la Ville de Winnipeg (le Plan). Le but du plan est de déterminer des stratégies pour l'élaboration d'un plan d'action communautaire permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). À la suite de l'inventaire et des prévisions communautaires de 2011, la Ville a conçu un programme de participation appuyant l'élaboration du Plan d'action climatique de la Ville. Le processus comprenait diverses techniques de participation favorisant la conversation relative à la vision sur l'action climatique à Winnipeg, ainsi que des directives précises permettant le passage à l'action dans la collectivité.

Participation

Pour atteindre ces objectifs, le processus de participation comprenait ce qui suit :

Phase 1

L'équipe de projet a organisé un événement de lancement public le 10 novembre 2017, suivi d'un événement en ligne le 28 novembre 2017. Le but de cette première phase de participation était de comprendre les différents points de vue relatifs à la vision sur le climat de Winnipeg, et de générer des idées sur les actions climatiques liées aux bâtiments, aux réseaux de transport et aux déchets dans la collectivité.

Phase 2

Pour obtenir des rétroactions communautaires approfondies, un atelier public sur les priorités a été tenu le 27 février 2018. Les participants ont pris part à des groupes de discussion, et on leur a demandé de consigner leurs impressions dans des cahiers d'activité élaborés pour l'occasion. On a également demandé aux participants d'allouer

5 points aux directives stratégiques leur important le plus dans le cadre d'une activité de priorisation par « suffrageocratie » dans le but d'obtenir d'autres points de vue sur les priorités du public (Figure 2).

Publicité

Les activités de participation publique ont été annoncées des façons suivantes. Il faut noter que dans certains cas, différents outils ont été utilisés pour différents événements.

- Site Web de la Ville de Winnipeg du 25 octobre au 11 juillet 2018 (2 052 vues)
- Communiqué de presse du 26 octobre 2017 au 13 février 2018;
- Médias sociaux Facebook et Twitter (18 000 et 81 000 abonnés respectivement)
- Bulletin de participation publique de la Ville de Winnipeg (plus de 5 300 abonnés)
- Annonces de presse parues à plus de 132 000 exemplaires (La Liberté, Metro, The Uniter et The Manitoban).



Figure 1 — Affiche de l'événement de lancement

Juillet 2018

Groupe de travail sur l'action climatique

Tout au long du processus de participation, l'équipe de projet s'est réunie avec le Groupe de travail sur l'action climatique (le Groupe) à des moments clés du projet correspondant à des événements de participation publique. Le Groupe a fait part de ses rétroactions à l'équipe de projet, et a examiné les idées d'actions incluses dans le plan.

Le Groupe était composé de personnes issues de différents organismes ayant divers points de vue sur l'atténuation du changement climatique dans la ville. Les membres du Groupe représentaient divers secteurs, notamment l'industrie, les organismes sans but lucratif, les universités, le gouvernement, l'énergie et la justice environnementale.

Statistiques sur la participation

Nous avons touché près de 4 800 parties intéressées grâce au processus de participation publique, ce qui nous a permis de recevoir plus de cent questions et commentaires en plus d'une grande quantité de rétroactions fournies dans les cahiers d'activités mis à disposition lors des événements. Ceci inclut les 4 674 personnes qui nt participé en ligne, les 69 qui ont participé en personne à l'événement de lancement et les 56 qui ont participé à l'atelier public sur les priorités.

	Date	Activité	Participation
Phase 1	10 novembre 2017	Événement de lancement du Plan d'action sur le climat	69 membres du public
	28 novembre 2017	Remue-méninges en direct sur Facebook	4 674 personnes, avec un maximum de 34 participants en ligne à la fois*
Phase 2	27 février 2018	Atelier public sur les priorités	56 membres du public

^{*}Ne tient pas compte des visionnages de groupe (p. ex. en salle de classe).

Résultats

Phase 1

Lors d'événements tenus en novembre 2017, notamment l'événement de lancement du Plan et le remue-méninges en ligne sur Facebook, on a demandé aux participants de donner leur avis personnel sur le changement climatique et les possibilités d'action. Les participants ont fait part de leurs idées et de leurs rétroactions sur une vaste gamme de sujets liés au changement climatique. Trois thèmes principaux ont émergé, liés aux comportements individuels et aux choix personnels, c'est-à-dire le transport (transports en commun, vélo, marche), le mode de vie (compostage, recyclage, aliments locaux) et l'éducation (notamment une participation accrue à la gouvernance civique).

En ce qui concerne Winnipeg et le changement climatique dans la collectivité, les participants ont noté que la Ville avait tardé à agir (bien qu'elle aille dans la bonne direction) et qu'elle devait davantage se concentrer sur la densité et faire en sorte que son développement gravite moins autour de l'automobile.



Juillet 2018

Plusieurs thèmes ou actions relatifs à une vision winnipegoise en matière de climat ont été dégagés, y compris des solutions mettant en jeu les énergies renouvelables, des améliorations au transport en commun, un soutien pour l'agriculture urbaine, la densification et le transport actif. Certaines suggestions indiquaient qu'il faudrait mettre davantage l'accent sur les initiatives politiques et faire concorder les échéances avec les cycles d'élections municipales.

Voici certaines idées et résultats des deux événements :

- Lorsqu'ils ont décrit leurs points de vue personnels sur la recherche de solutions au changement climatique, les participants ont noté l'importance qu'ils donnaient aux choix en matière de transports (comme les transports en commun), aux modes de vie (le compostage), à l'éducation sur le changement climatique et à la durabilité.
- Pour la Ville, et pour le changement climatique en général, les thèmes qui sont ressortis comprenaient des inquiétudes quant à la lenteur du passage à l'action (bien que l'on aille dans le bon sens), ainsi que la nature de l'urbanisme de la ville, qui semble axé sur les automobiles.
- En ce qui concerne l'avenir, les participants ont accordé la priorité aux solutions écoénergétiques (électricité, énergie solaire, etc.), à la consommation de gaz naturel, à l'amélioration du réseau de transports en commun, au développement de l'agriculture urbaine, à la densification et au transport actif.
- Pour le secteur du bâtiment, les suggestions comprenaient des changements aux normes des codes de construction, des mesures incitatives pour la mise en place de dispositifs énergétiques verts, l'augmentation des options en matière d'énergie solaire, des soutiens financiers et la densification de la ville en général.
- Pour le secteur des transports, les participants ont insisté sur le besoin d'amélioration du réseau de transport en commun et des infrastructures de transport actif, ainsi que sur le besoin de véhicules électriques et de bornes de recharge, sur le découragement des modes de vie axés sur les automobiles, et sur les initiatives éducatives.
- Les suggestions relatives aux déchets mentionnaient un programme de compostage, des mesures incitatives (ou dissuasives) relatives à la gestion des ordures, l'amélioration des programmes de recyclage existants et des infrastructures d'eaux (usées ou non), et l'utilisation de gaz d'enfouissement comme source d'énergie.
- Les participants ont dit vouloir réduire leur consommation d'énergie, prendre des décisions plus respectueuses de l'environnement et participer davantage aux efforts de participation du public et des gouvernements locaux.
- Voici d'autres rétroactions tirées du forum en ligne :
 - faire correspondre les échéances avec les cycles électoraux pour ajouter à la motivation des politiciens;
 - tenir compte de l'importance de la politique dans le passage à l'action. Par exemple, des politiques de déneigement facilitant la marche, le vélo et les transports en commun;
 - donner davantage d'importance au transport actif (infrastructure, avantages connexes);
 - offrir des mesures incitatives aux secteurs privé et résidentiel pour favoriser l'efficacité énergétique;
 - élaborer un programme de recyclage des matelas.

Une description complète des résultats est disponible dans le rapport sur la participation publique de la Phase 1.



Juillet 2018

Phase 2

En s'appuyant sur les résultats des activités de la Phase 1, l'atelier public de février 2018 a demandé aux participants de déterminer les priorités visant la réduction des émissions de GES dans les domaines suivants :

- · les bâtiments;
- l'aménagement des terrains;
- le transport;
- l'eau et les déchets.

Des discussions en petits groupes ont été organisées, et les commentaires ont été recueillis dans des cahiers d'activités individuels. Les participants ont été encouragés à participer à trois des quatre sujets de discussion au cours du temps alloué. De plus, on a invité les participants à fournir des rétroactions supplémentaires dans le cadre d'une activité de priorisation en format « suffrageocratie » où on leur a donné cinq points à allouer à des domaines de priorité (Figure 2). Les participants ont placé 150 points pendant cette activité : 20 (~13 %) pour les priorités liées aux bâtiments; 57 (~38 %) pour les priorités relatives aux transports; 42 (~28 %) pour les priorités en matière d'aménagement; et 31 (~21 %) pour les priorités concernant les déchets.

Les rétroactions recueillies dans les cahiers d'activités sont résumées dans la section suivante, qui comporte également des tableaux indiquant les résultats de l'activité de priorisation. Une description complète des résultats de la Phase 2 figure dans le Rapport sur la participation à l'atelier public sur les priorités.



Figure 2 — Discussion sur les priorités en « suffrageocratie » dans la Phase 2

Juillet 2018

Bâtiments (rétroactions des cahiers d'activités)

Parmi les thèmes communément abordés lors des discussions, il a été question du besoin pour la Ville d'envisager :

- l'utilisation de matériaux de construction verts et de processus de construction de grande efficacité;
- l'efficacité énergétique et les exigences relatives aux différentes énergies renouvelables (p. ex. l'énergie solaire);
- les possibilités d'éducation du grand public sur les façons de réduire la consommation d'énergie;
- des programmes de mesures incitatives;
- la mise en place de vérifications de l'efficacité énergétique;
- la réduction des coûts comme facteur de motivation;
- la flexibilité et l'innovation en ce qui concerne les réglementations municipales (code du bâtiment et arrêté municipal de zonage).

La plupart des participants ont identifié le besoin d'augmenter les performances énergétiques des bâtiments existants dans cette catégorie.

Bâtiment (rétroactions de la suffrageocratie)

En tout, sur 150 points, 20 points (~13 %) ont été placés sur des priorités relatives aux bâtiments. L'augmentation des performances énergétiques des bâtiments existants était la priorité numéro 1, suivie d'autres priorités indiquées dans la Figure 3.

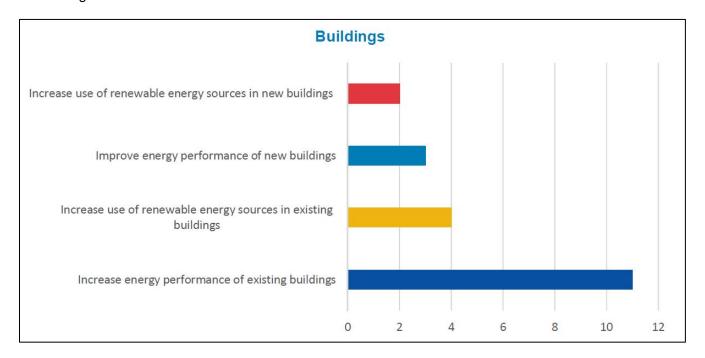


Figure 3 — Priorités relatives aux bâtiments identifiées dans l'activité de priorisation en « suffrageocratie ».

Juillet 2018

Transport (rétroactions des cahiers d'activités)

Parmi les thèmes communément abordés lors des discussions, il a été question du besoin pour la Ville d'envisager :

- l'amélioration des horaires et de la fiabilité des services;
- une meilleure intégration de la technologie;
- l'amélioration de la connectivité avec les autres modes de transport (marche, vélo, coopératives automobiles, parcs de stationnement incitatifs);
- la construction d'infrastructures cyclables supplémentaires;
- l'amélioration de la commodité des modes de transport actif;
- les bienfaits pour la santé associés au transport actif;
- la mise au premier plan du transport en commun et des collectivités complètes;
- des mesures incitatives encourageant les modes de transport alternatifs.

L'augmentation de l'usage et de l'efficacité des réseaux de transport public a été vue comme une priorité réalisable grâce à l'augmentation de la densification le long des couloirs de transport. La promotion du transport actif a également été identifiée comme étant d'importance.

Transport (rétroactions de la suffrageocratie)

En tout, sur 150 points, 57 points (~38 %) ont été placés sur des priorités liées aux transports. L'augmentation de l'usage et de l'efficacité des réseaux de transport public était la priorité numéro 1. Les autres priorités sont également indiquées dans la Figure 4. Aucun point n'a été placé pour l'amélioration du réseau de transports en commun des nouvelles collectivités de banlieue, ce qui montre probablement une préférence générale pour l'utilisation des zones intercalaires plutôt que pour la construction de nouveaux lotissements, comme le montre la section « Aménagement », qui suit.

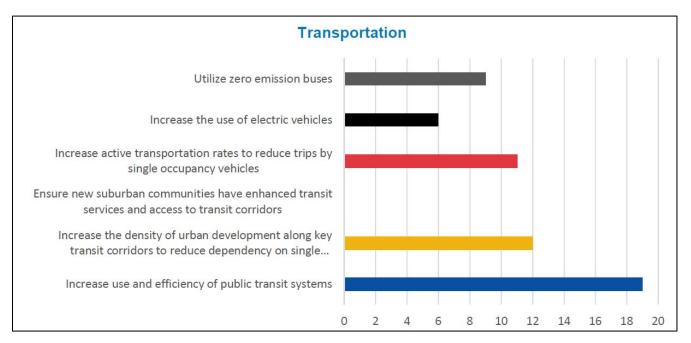


Figure 4 — Priorités relatives aux transports identifiées dans l'activité de priorisation en « suffrageocratie ».



Juillet 2018

Aménagement du terrain (rétroactions des cahiers d'activités)

Parmi les thèmes communément abordés lors des discussions, il a été question du besoin pour la Ville d'envisager :

- la protection (et l'expansion) des parcs, des zones naturelles et des forêts urbaines;
- l'encouragement de l'augmentation de la densité dans les quartiers existants et nouveaux;
- l'établissement d'un lien entre la densification et les modes de transport alternatifs, y compris les lotissements axés sur le transport en commun et le potentiel piétonnier;
- la promotion des collectivités complètes.

Les priorités comprenaient la préservation et l'expansion des forêts urbaines, les projets favorisant les transports actif et en commun, ainsi que le soutien en faveur du développement des zones intercalaires pour augmenter la densité.

Aménagement (rétroactions de la suffrageocratie)

En tout, sur 150 points, 42 points (~28 %) ont été placés sur les priorités relatives à l'aménagement. La priorité numéro 1 était l'appui au développement des zones intercalaires dans les zones transformatrices de Winnipeg pour augmenter la densité globale. La préservation et l'expansion des forêts urbaines, ainsi que le développement axé sur le transport actif, ont également été classés comme des priorités importantes, comme l'indique la Figure 5.

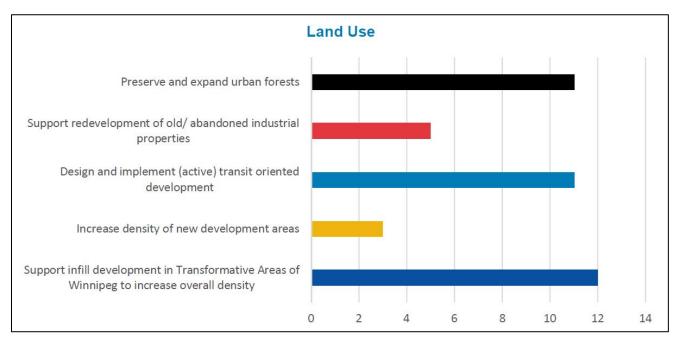


Figure 5 — Priorités relatives à l'aménagement du terrain identifiées dans l'activité de priorisation en « suffrageocratie ».

Juillet 2018

Déchets (rétroactions des cahiers d'activités)

Parmi les thèmes communément abordés lors des discussions, il a été question du besoin pour la Ville d'envisager :

- des services de compostage;
- l'intensification des efforts d'éducation et de sensibilisation.

En ce qui concerne les déchets, les participants ont identifié le compostage comme une priorité essentielle. Il était suivi du réacheminement des déchets et de leur réduction de manière plus générale.

<u>Déchets (rétroactions de la suffrageocratie)</u>

En tout, sur 150 points, 31 points (soit ~21 %) ont été placés sur des priorités liées aux déchets. La priorité numéro 1 était l'élaboration d'un programme de compostage, suivi par l'augmentation des taux de réacheminement des déchets et la réduction des déchets. Il y avait peu de soutien pour la production d'énergie à partir de biomasse, ou pour l'utilisation de biosolides dans l'agriculture ou le paysagisme, comme l'indique la Figure 6 ci-dessous.

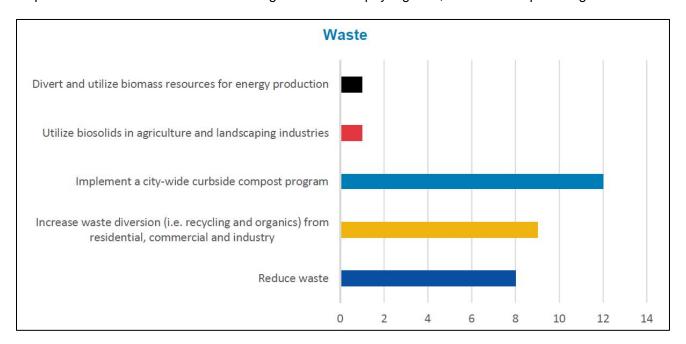


Figure 6 — Priorités relatives aux déchets identifiées dans l'activité de priorisation en « suffrageocratie ».

Prochaines étapes

Les rétroactions obtenues lors du processus de participation publique figureront dans un rapport final présenté au Conseil et seront incorporées au Plan. Des recommandations seront également présentées au Conseil pour examen lorsque cela est possible. Le rapport comprendra les directives et les actions détaillées qui auront été élaborées au cours de ce projet. Les considérations essentielles concernant la mise en œuvre du plan figureront également dans le rapport.